



RÈGLEMENT DU PRIX IMAGINALES DES FESTIVALIERS 2027

Les Imaginales, festival des mondes imaginaires, sont organisées depuis 2002 par la Ville d'Épinal. Elles rassemblent chaque année les principaux auteurs de fantasy, d'anticipation, de science-fiction, de fantastique, de BD et de roman historique français et étranger.

Le festival organise plusieurs prix littéraires, essentiellement centrés autour de la littérature de fantasy et décernés tant par des jurys professionnels (Prix Imaginales) que par des jurys de lecteurs (Prix Imaginales des écoliers, collégiens et lycéens). Pour son édition 2027, les Imaginales lancent un nouveau prix littéraire dont les votants se composent de ses festivaliers.

Article 1 – Objectifs littéraires

Le Prix Imaginales des festivaliers (PIF) récompense les meilleurs romans d'imaginaire, science-fiction, fantastique et tout particulièrement de fantasy, publiés l'année civile précédente.

Le Festival des Imaginales invitera ses fidèles visiteurs voter pour récompenser les meilleurs romans adultes, francophones d'imaginaire (science-fiction, fantastique, fantasy...).

A travers cette initiative, le Festival ambitionne de donner la parole à ceux qui forment son cœur battant, ses lecteurs, ceux qui lisent, échangent, vibrent autour des mondes imaginaires.

Article 2 – Organisation

La sélection :

Les œuvres choisies appartiennent aux divers genres de l'imaginaire : prioritairement la fantasy, mais également le fantastique et la science-fiction.

Les quatre romans retenus le sont en raison de leur qualité littéraire, de la richesse de leur imagination ou de leur capacité à susciter la réflexion et le débat chez les lecteurs, quels qu'ils soient. Ils doivent pouvoir s'adresser à un public adulte.

Il s'agit de romans francophones – poches ou grand formats – de première édition publiés pendant l'année civile précédente – du 15 avril 2025 au 15 avril 2026 pour le prix de 2027 – en édition originale, à compte d'éditeur, diffusés et disponibles en librairie sur le territoire national.

Sont donc exclus : les tomes 2 et suivants d'une série, les livres publiés à compte d'auteur ou en auto-édition, les rééditions, les livres traduits ou les livres non publiés l'année civile précédente (que ce soit en grand format ou en édition de poche) et les livres exclusivement publiés en format numérique.

Les éditeurs et/ou les auteurs qui souhaitent participer sont invités à prendre attache avec fanny.brocca@epinal.fr, secrétaire du Prix et transmettre les services presse au format papier aux membres du comité.

Ce dernier est souverain pour choisir les quatre livres nominés.

L'auteur qui remporte le Prix Imaginales des Festivaliers ne peut pas présenter un nouveau roman à l'édition suivante de ce prix.

Le comité de sélection et l'organisation du prix :

La coordination du Prix Imaginales des Festivaliers est assurée par Karine Gavoille et Julia SERRANO.

Le comité de sélection est par ailleurs constitué de sept personnes, passionnées d'imaginaire.

- Fanny BROCCA
- Karine GAVOILLE
- Mickaël LAGARDE
- Catherine PIERRAT
- Elleen PIERRAT
- Julia SERRANO
- Mathilde VINCENT

Le secrétariat et l'organisation du prix sont assurés par Fanny BROCCA (Pôle Culture & Patrimoine, Ville d'Épinal).

fanny.brocca@epinal.fr (03.56.32.12.35)

Le fonctionnement :

Inscription : L'inscription est ouverte gratuitement aux festivaliers volontaires dans la limite de 500 participants. Les inscriptions seront renouvelées chaque année

Chaque festivalier inscrit dispose d'un droit de vote.

Le comité de sélection qui se réunit régulièrement propose une sélection de quatre romans à l'ensemble des festivaliers participants.

Calendrier :

Du 15 avril 2025 au 15 avril 2026 : le comité de lecture découvre les livres parus durant cette période.

Mai 2026 : Délibération et annonce officielle de la sélection des 4 titres par la direction du festival. Pour cette première édition, la sélection ne sera annoncée qu'à compter du jeudi 28 mai 2026

A partir du 28 mai 2026 : inscriptions des festivaliers **via le formulaire dédié**

Du 1^{er} juin au 1^{er} avril 2027 les festivaliers s'inscrivent et lisent les 4 titres de la sélection.

Jusqu'au 1^{er} avril 2027 midi : vote individuel des festivaliers. Chacun classe la sélection selon sa préférence en attribuant une note de 1 à 4 à chaque roman. Le livre lauréat est celui qui récolte le plus de points.

Avril 2027 : proclamation officielle du lauréat par la direction du festival.

Remise du prix au festival des Imaginales.

Article 3 - Modalités d'inscription des festivaliers

Les inscriptions sont gratuites et ouvertes aux personnes majeures dans la limite des 500 premières inscriptions. Les votants devront se procurer le livre par leurs propres moyens.

Les festivaliers qui le souhaitent pourront s'inscrire via un QR code mis à disposition sur le festival puis, via un formulaire en ligne, sous réserve du nombre de places restantes.

Les votants s'engagent à lire les 4 titres choisis par le comité de sélection et à respecter le calendrier prévu. Aucun vote ne pourra être comptabilisé après le 1^{er} avril 2027 midi.

Article 5 - Communication

Le festival assurera la communication du Prix et des quatre ouvrages sélectionnés sur l'ensemble des supports de communication : site internet, réseaux sociaux, site du festival.

Article 6 - Dotation et remise du prix

Le prix, administré, géré et doté (500€) par la Ville d'Épinal, est remis au lauréat lors de l'édition 2027 du festival des Imaginales.

La présence physique du lauréat ou d'un représentant est indispensable pour que le prix lui soit remis.

Article 7 - Acceptation du règlement

La participation au Prix Imaginales des Festivaliers entraîne l'acceptation pleine et entière de ce règlement.